



Programme détaillé du Module de :

FORMATION INITIALE D'AGENT DE SECURITE

Fisfo Services Pro

Intervenant :

Charles JOUSSOT

Formateur

SOMMAIRE

I. Présentation du contenu de la formation

II. Dispositif de Formation

- Schéma récapitulatif du déroulement de la formation
- Eléments de contenu

I – Présentation du contenu de la formation

« FORMATION INITIALE D'AGENT DE SECURITE »

Qui est concerné ?

Les agents de sécurités des magasins (banques, centre commercial etc.), les portiers des établissements nocturnes, les agents de sécurité aéroportuaires

Objectifs de la formation

La « formation initiale d'agent de sécurité » vise à apporter aux stagiaires des repères notionnels et des outils d'analyse théorique et pratique leur permettant de développer une réflexion structurée sur différentes techniques répondant aux besoins des agents de sécurité.

Le module permet de mettre en évidence le rôle spécifique de l'agent qu'il agisse seul ou en collectifs humains particuliers dans l'ensemble des contextes opérationnels auxquels il peut-être confronté.

Il a principalement pour objectif de permettre au stagiaire de développer des capacités d'analyse des situations et des risques, dans une perspective de réaction adaptée et responsable, grâce à :

- la compréhension rapide de la situation ;
- l'identification des risques et solutions à mettre en œuvre
- la réalisation des rapports si nécessaire en lien avec les services de polices.

La formation doit permettre en outre au stagiaire de se construire des représentations précises en vue du choix rationnel et éclairé de qualité à entretenir et/ou développer dans les domaines spécifiques de la sécurité.

Cet enseignement prend la forme de l'exploration de thèmes limités en nombre mais caractéristiques de l'activité exercée. Chaque thème sera l'occasion de découvrir plusieurs principes fondamentaux afin de permettre aux stagiaires d'en comprendre le sens et la légitimité, au regard des préoccupations auxquelles il sera confronté.

Le formateur traitera tous les thèmes proposés et veillera à maintenir un équilibre temporel dans le développement de chaque thème.

Chaque journée débutera par une ou plusieurs phases d'observation de situations et/ou de phénomènes concrets sur le plan physique. La formation s'appuie sur l'environnement immédiat du stagiaire, ses représentations, ses préoccupations, sa connaissance du métier.

Son champ d'observation pourra être enrichi, à l'initiative du formateur, par des apports d'information complémentaire (techniques physiques, information juridique et outils ...).

La formation utilisera également l'analyse des informations récoltées : mise en perspective des informations et sensations observées, formulation de quelques questions concrètes, identification des notions clés nécessaires à l'exercice de la profession.

Ainsi, le stagiaire participe de façon active au travail d'analyse en mobilisant ses qualités d'observation et de réaction notamment physique.

Pour finir, les concepts fondamentaux des techniques sont identifiés à travers la compréhension intellectuelle et physique du phénomène étudié. Leur sens émerge au fur et à mesure de l'analyse de la situation.

Cette démarche s'appuie notamment sur des techniques éprouvées dans de multiples professions sollicitant les mêmes réactions, et entre autres les phases d'observation et d'analyse rapide suivie d'action du même type.

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

1. Adaptabilité

Comprendre le positionnement à adopter face aux différentes situations et comment sécuriser le périmètre concerné.

2. Législation et conséquence

Appréhender la législation liée à la légitime défense et comprendre les conséquences pénales éventuelles.

3. Rôle, droits et devoirs

Connaître son rôle adapté à son public, son contexte professionnel et ses interlocuteurs.

4. Rédaction du rapport

Savoir rédiger un rapport lié à une intervention.

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

Disposer d'une prise de conscience de son rôle, de ses engagements et de ses prérogatives et des conséquences de ses actes.

1° adaptabilité :

Le stagiaire pour mesurer et comprendre la situation afin de se positionner par rapport aux différents publics susceptibles de se présenter à lui. Il pourra ainsi s'adapter en fonction de « l'autre », tout en sachant se maîtriser pour sécuriser le périmètre concernés et éviter les dégâts collatéraux.

2° Législation et conséquences

Il distinguera ses droits et devoirs sur la législation de la légitime défense.

Le stagiaire appréhendera la législation liée à la légitime défense en matière de sureté sécurité lié à sa fonction et son environnement. Il mesurera le risque permettant afin de ne jamais passer d'agressé à agresseur et comprendre les conséquences pénales éventuelles.

3° Rôle droits et devoirs

Il sera en mesure de connaître son rôle adapté à son public, à son contexte professionnel et à ses interlocuteurs qu'ils soient :

- ✓ 1° direction des établissements d'intervention
- ✓ 2° son employeur
- ✓ 3° les services de polices.

Le stagiaire comprendra ce qu'est un agent de sécurité, comment se comporter de manière adaptée à ses prérogatives et au public concernés dans sa fonction (*elle-même adapté au contexte*) et ses limites.

Il sera en mesure de maîtriser un ou des agresseurs potentiel et saura comment prendre contacts avec les services de police.

Il comprendra les différents gestes à adopter pour se protéger lui-même et la personne impliquée.

4° Rédaction du rapport

Il comprendra les fondamentaux et les points essentiels dans l'établissement d'un rapport afin de savoir le rédiger suite à une intervention. Il pourra décrire la situation de manière factuelle, et noter les témoignages et le déroulement des faits du début jusqu'à la fin de l'intervention.

Les moyens pédagogiques mobilisés pour cette formation sont l'alternance de :

Exposé de contenus

Sur le plan de :

1. La législation liée à la légitime défense ;
2. La rédaction du rapport

Savoir qui contacter (disposer d'un certain nombre de numéro de téléphone) :

- Commissariat de police, Numéro de l'hôpital, des services des grands brûlés, Pompiers.

Sensibilisation à disposer en complément :

- D'un brevet de secourisme (*non obligatoire mais utile*)
- Savoir se servir d'un défibrillateur

Etudes de cas

Étude de cas pratique afin d'optimiser la prise de conscience des stagiaires en lien avec des situations vécues. Permettre l'appropriation pédagogique sur le plan psychologique et physique.

Explication et démonstration détaillée des gestes adaptés aux différentes situations. Démonstration et mise en situation des stagiaires.

Apprentissage et l'application des techniques de maîtrise d'individu et de situation :

- Immobilisation temporaire (le temps que les services de polices puissent arriver)
- Mise en pratique d'une technique d'immobilisation ou de contrôle associé à un langage approprié et rassurant.

Mises en situation

La mise en situation se veut participative, appliquée au contexte de chaque entreprise et se base sur des études de cas vécu permet de mesurer et d'appréhender l'ensemble des conséquences qu'elles soient législatives (potentiellement pénale) comme physique (différents risques auxquels le stagiaire c'est exposé comme ceux qu'il à pu engendrer).

La formation alterne des apports théoriques par les exposés du formateur, et le partage d'expériences par les échanges et les débats dans le groupe.

Elle propose des temps de réflexion.

Reprendre la situation vécue par le stagiaire et montrer comment la même situation aurait pu se dérouler pour éviter toute conséquence physique ou judiciaire

Présentation de certaines techniques qui doivent être adaptée en fonction du lieu d'intervention.

Les temps d'analyse de pratique favorisent l'accompagnement des stagiaires dans leur pratique et favorise l'amélioration souhaitée dans leurs méthodes de travail.

Présentation des outils et objets facilitants la gestion des situations

Présentation des outils aux stagiaires et appropriation du mode d'emploi par le biais de mise en situation.

Accompagnement évaluation et suivi :

Gestion de ou des personnes impliquées

Selon les projets de chaque entreprise, l'évaluation peut prendre plusieurs formes. Les modalités sont alors définies en amont de chaque projet de formation :

Quizz de connaissances

Mise en œuvre d'axes de progrès et étude des effets sur le terrain

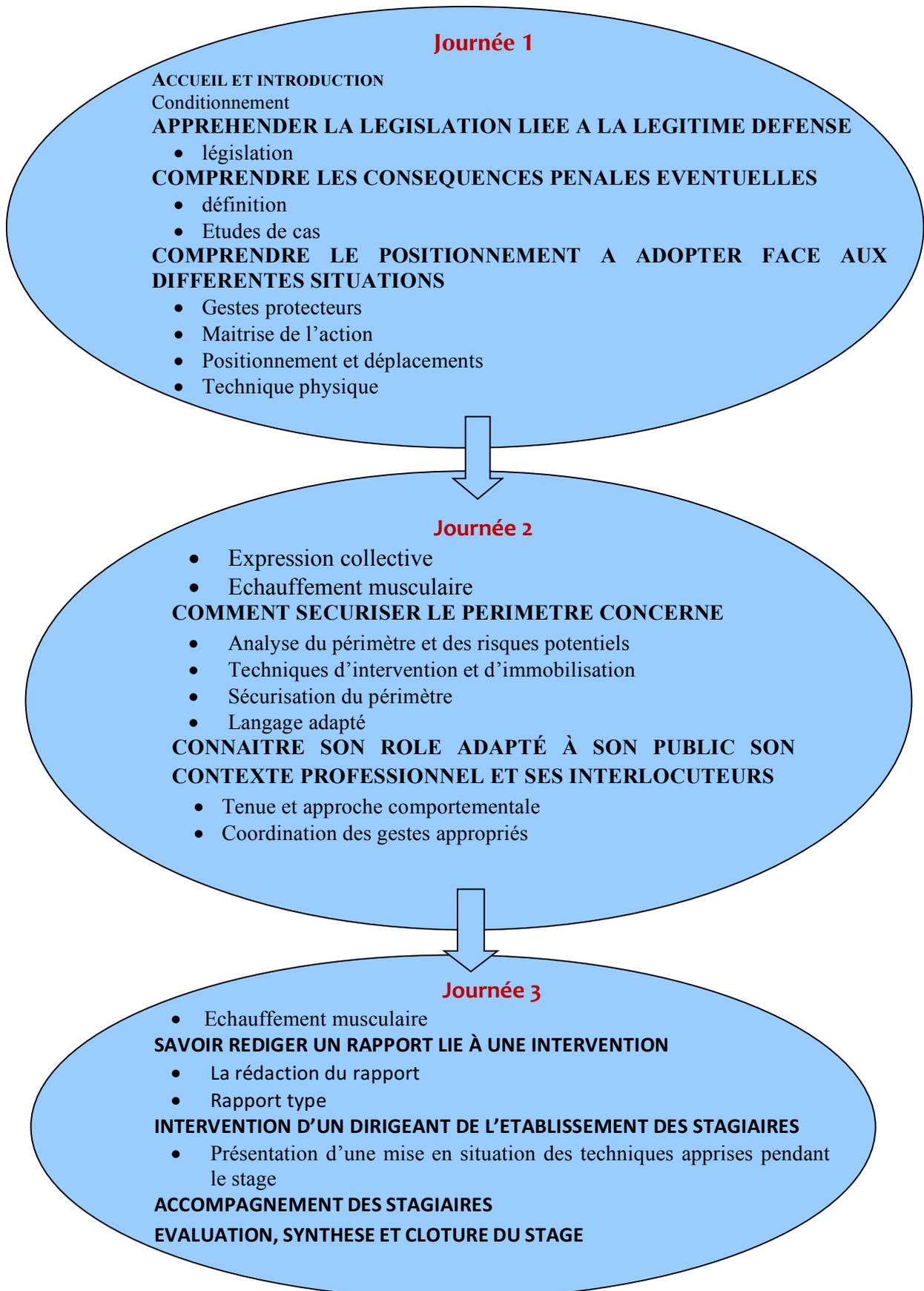
Observation terrain du stagiaire dans l'exercice de l'activité pour laquelle il aura été formé ou accompagné.

Durée de la formation : 3 jours de formation, soit 18 heures de formation.

II – DISPOSITIF DE FORMATION

SCHEMA RECAPITULATIF DU DISPOSITIF

Nous proposons une durée de formation de **3 journées en continu, sous forme modulaire.**



ELEMENTS DE CONTENU

Journée 1 :

9H00 / 10H15 - ACCUEIL ET INTRODUCTION

Présentation du formateur, et de l'organisme **Fédéral International Systems Forces de l'Ordre** et détail du programme.

Conditionnement (*avant l'échauffement articulaire*) pour permettre une adaptabilité physique.

15 minutes de pause

10H30 APPREHENDER LA LEGISLATION LIEE A LA LEGITIME DEFENSE

- Législation

Présentation de la législation spécifique à la légitime défense

COMPRENDRE LES CONSEQUENCES PENALES EVENTUELLES

- Définition

Différentiation entre agressé et agresseurs et conséquences pénales possibles.

- Etudes de cas

Jeu de rôle et explication démonstration des positions adaptées aux situations réelles concernant les stagiaires.

Transmission orale avec question réponse – « *utilisation d'un questionnaire* »

12h00 / 12h30 - déjeuner

13h15 / 13h30 :

Techniques d'échauffement musculaire et articulation 15/20 Minutes

Présentation des gestes protecteurs et des positions 15/20 Minutes

Coordination des gestes et mouvements appropriés 15/20 Minutes

Méthode démonstration en regardant le formateur puis mise en pratique en le faisant soi-même (*visualisation et action*)

COMPRENDRE LE POSITIONNEMENT A ADOPTER FACE AUX DIFFERENTES SITUATIONS

- Gestes protecteurs
- Maîtrise de l'action
- Positionnement et déplacements

Technique physique

Apprendre à donner des coups dans les parties du corps non traumatisantes. Prise de conscience des conséquences sur la santé des protagonistes.

Conditionnement physique pour ne pas être figé par la peur ou la douleur.

Afin de mesurer et prendre conscience de soi et des « autres acteurs ».

Vers 15h30 / 15h45 Pause de 15 minutes

Approche et techniques de sécurisation et de contrôle d'un individu 60 minutes.

17h fin de la première journée

Journée 2 :

9h à 10h15 :

- Expression collective

Les premières minutes consacrées à l'expression des sensations physiques de la veille sur les courbatures et douleurs.

- Echauffement musculaire

Échauffement musculaire et articulaire, étirement. Rappel et vérification des éléments théoriques de la veille (*législation*) question/réponse.

15 minutes de pause

10h30

Comment sécuriser le périmètre concerné

- Analyse du périmètre et des risques potentiels
- Techniques d'intervention et d'immobilisation
- Sécurisation du périmètre
- Langage adapté

Savoir regarder et détecter les individus potentiellement à risques. Techniques d'intervention avec position de sécurité et gestes protecteurs. Techniques d'immobilisation. Sécurisation du périmètre. Comment utiliser un langage rassurant associé aux gestes adaptés à la situation.

12h00 / 12h30 - déjeuné

13h00 / 13h30

Rappel des techniques :

- ✓ d'échauffement musculaire et articulaire 5/10 minutes ;
- ✓ des gestes protecteurs et des positions 5/10 minutes
- ✓ coordination des gestes adéquats 5/10 minutes

**CONNAITRE SON ROLE ADAPTE A SON PUBLIC,
SON CONTEXTE PROFESSIONNEL ET SES INTERLOCUTEURS**

- Tenue et approche comportementale

Coordination des gestes appropriés

Mise en situation et jeu de rôle 1h15 / 1h30

Adaptation des techniques spécifiques en fonction des établissements et des environnements des stagiaires.

Savoir qui contacter et disposer de certains numéros téléphoniques :

- ☞ commissariat de police ;
- ☞ hôpital ;
- ☞ services des grands brûlés ;
- ☞ pompiers etc.

Sensibilisation aux formations complémentaires utiles :

- ☞ Brevet de secourisme (*non obligatoire mais utile*) ;
- ☞ Savoir se servir d'un défibrillateur etc.

Vers 15h30 / 15h45 Pause de 15 minutes

Présentation des outils utilisables et application pratique

17h15 fin de la deuxième journée

Journée 3 :

9h à 10h15 :

- Echauffement musculaire

Etirement et rappel des thèmes et pratiques de la veille. Question / réponse.

Initiation à «la négociation » avec les personnes impliquées, afin de savoir faire baisser la pression et d'aider à la prise de conscience afin d'éviter les conséquences d'un acte incontrôlé.

SAVOIR REDIGER UN RAPPORT LIE À UNE INTERVENTION

- La rédaction du rapport

Savoir qui contacter et comment établir un rapport.

- Rapport type

Utilisation du rapport type (*Communication d'un « Rapport type »*)

15 minutes de pause

10h30

INTERVENTION D'UN DIRIGEANT DE L'ETABLISSEMENT DES STAGIAIRES

Présentation d'une mise en situation des techniques apprises pendant le stage

L'intervention d'un dirigeant (*RRH, DRH etc.*) et la démonstration par les stagiaires des techniques apprises et suivie d'un échange.

12h00 / 12h30 - déjeuné

13h00 / 13h30

ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES

EVALUATION, SYNTHÈSE ET CLOTURE DU STAGE

Questionnaire dévaluation (*Utilisation d'un 2^{ème} questionnaire*)

Remise des certificats de stage (*Certificat de formation*)

Fin de la 3^{ème} journée